



LA LETTRE DU GROUPE CGT DU CESER

SESSION PLENIERE DU 23 juin 2026
LOGGER ET HABITER EN PAYS DE LA LOIRE

N°311

<https://cgt-paysdelaloire.org/>



L'étude porte sur deux axes : logger pour avoir un toit, habiter pour y vivre correctement.

La CGT a voté l'étude du CESER

L'ÉTUDE DU CESER (disponible sur le site du CESER)

Pour le CESER, le logement est l'épine dorsale de l'aménagement et du développement du territoire et de l'exercice des droits individuels. Deux échelles doivent être conciliées : LOGGER, un impératif des politiques territoriales et HABITER, un besoin de l'individu.

Pour un territoire, LOGGER, c'est donc construire et rénover des logements. C'est aussi penser l'hébergement (notamment d'urgence), l'accueil temporaire, l'accès à des services de proximité publics et privés... C'est construire un bassin de vie et d'emploi.

Pour les ménages, HABITER un logement répond à un besoin primaire de mise en sécurité globale de la personne. C'est avoir un justificatif de domicile qui permet d'accéder à des droits et prestations, de s'inclure dans la société.

Les préconisations se déclinent en 4 blocs :

- Connaître et piloter ensemble
- Aménager durablement le territoire
- Produire et rénover différemment
- Accompagner les parcours de vie

Elles restent en-deçà des propositions de la CGT et notamment d'INDECOSA, du fait des compétences du CESER concentrées sur l'échelon régional. Toutefois, la qualité du travail mené conduit la CGT à voter l'étude.

CE QU'ON DIT LA CGT ET L'UNEF : INTERVENTION DE DIANE OBLE

Pour la CGT et l'UNEF, le logement n'est pas un bien de consommation comme les autres. Il ne doit pas dépendre du marché et de la spéculation, mais, relevant d'un besoin vital, il doit être accessible à tous et relever d'une politique publique. Comme il s'agit d'un droit fondamental à valeur constitutionnel, figurant dans l'article 25 de la déclaration des droits de l'homme, il nous faut une politique du logement à la hauteur des besoins, avec une application effective du droit au logement, permettant à chacun de vivre dignement.

Cela passe au niveau national par :

- Un financement pérenne du logement avec un livret A exclusivement dédié au financement du logement et la fin des politiques d'austérité (APL...),
- Une meilleure prise en compte des enjeux environnements,
- Une véritable ambition d'aménagement du territoire associant davantage les collectivités territoriales, avec la proposition de création de comités locaux de l'habitat.
- La fin de la spéculation autour du logement, de la défiscalisation et de la libéralisation du marché, ainsi que la régulation du prix du logement et l'encadrement des loyers et enfin la taxation des logements AIRBNB et vacants.
- La lutte contre le mal-logement, le soutien à la reconversion, à la rénovation et à l'innovation pour limiter l'artificialisation des sols.

Au plan régional, la CGT et l'UNEF partage assez largement les constats de l'étude sur les fragilités régionales en termes d'inadéquation entre l'offre et les besoins en lien avec la notion de parcours de vie, d'accès inégalitaire au logement pour certains publics, la question des dynamiques logement, travail, mobilité et l'enjeu de cohésion et de justice sociale.

Nos organisations rejoignent les préconisations de l'étude et insistent sur :

- 1) Premièrement une politique d'**aménagement du territoire** qui doit encourager, dans le respect du ZAN, l'implantation des entreprises dans des zones moins densément peuplées et économiquement moins dynamiques et soutenir la construction de logements sociaux, via le SRADDET, en visant l'application de la loi SRU à toutes les communes du territoire.
- 2) Deuxièmement, une politique de **développement économique** qui conditionne les aides publiques aux entreprises à des critères touchant la qualité des emplois et à la limitation de la précarité, le chômage, les bas salaires et les contrats courts étant souvent des obstacles à l'accès au logement, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité pour favoriser l'attractivité des métiers de la construction.
- 3) Troisièmement, une politique de **recherche et d'innovation** qui

soutienne la rénovation énergétique des logements sociaux, des initiatives permettant de diminuer les impacts environnementaux ou encore la recherche en matière de construction et de réhabilitation (logement en 3D, nouvelles matières de construire, transformation de bureaux en logements).

- 4) Enfin quatrièmement et pour faire le lien avec l'enjeu de la cohésion sociale et des droits de l'Homme, **le soutien aux initiatives favorisant l'accueil et l'hébergement inconditionnels de façon digne et adaptée de toute personne en situation de détresse humaine psychique ou sociale**, aux situations d'urgence sans distinction de genre ou de nationalité, y compris pour les migrants sans papier. Cela passe par des actions de type « logement d'abord » pour permettre aux plus précaires de sortir de la rue, le soutien à la création de logements pour les jeunes travailleurs, les migrants, les personnes victimes, de violences sexistes et sexuelles et enfin toute action favorisant le caractère intergénérationnel et la mixité sociale.

Nos organisations remercient le rapporteur, les chargées d'étude ainsi que la commission pour la qualité des auditions et pour cette étude que nous voterons.

VOTES : l'étude a été adoptée par 87 voix pour et 0 abstentions (unanimité)

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21